

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 OCTOBRE 2023

Le 10 Octobre 2023, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 04 Octobre 2023, s'est assemblé au salon d'honneur de la Mairie, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPPELLAN Adjoints, FLEURT, SONNI, CROMER, DALCIN, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, ROHEL, CADRET, BOYER, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme MUSETTI	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. FERNANDEZ Adjointe
Mme SCOTTO DI LUZIO	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. LAPARLIERE Adjoint
Mme SEGUIN	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. CROMER Conseiller M ^{al}
Mme GOFFREDI	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. GUIRAUD Maire
Mme BASQUE	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. LE BREDONCHEL Conseiller M ^{al}
Mme BOUDEAU	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. ROBERT Adjoint
M. ALCOUFFE	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M ^{ale}
Mme SANS	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme QUILLET Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM. MICHELON et SETTIER, Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Sylvaine MESSYASZ

336 - OBJET : Tarifs du cinéma municipal Jean Dujardin au 1^{er} Novembre 2023

M. le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 11 Juillet 2023 le conseil municipal avait acté le principe d'une délégation de service public pour l'exploitation du cinéma municipal Jean Dujardin.

Le 18 septembre dernier, la commission de délégation de service public s'est réunie pour attribuer l'exploitation du cinéma à la société CTC domiciliée à St Hélène. Le délégataire en prendra la gestion le 1^{er} novembre 2023.

À cette fin, CTC a proposé une grille de tarifs pour les entrées, à savoir :

Tarif Plein	7,00 €	Tarif Plein 3D	8,00 €
Tarif réduit	6,00 €	Tarif réduit 3D	7,00 €
Tarif 18h	5,00 €	Tarif scolaire	4,00 €
Tarif mercredi	5,00 €	Ecole au cinéma	2,40 €
Tarif – 16ans	4,50 €	Collège au cinéma	2,50 €
Comité d'entreprise	5,00 €	Tarifs « Ciné-Conférences » :	
Séance spéciale	6,00 €	Tarif Plein	9,00 €
Carte 10 places	55,00 €	Tarif réduit	8,00 €
		Tarif groupe	6,00 €
Tarifs « Opéra- Théâtre » :			
Tarif Plein	15,00 €		
Tarif réduit	10,00 €		

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE DECIDE A L'UNANIMITE

- ☞ De fixer à compter du 1^{er} novembre 2023, les différents tarifs du cinéma municipal Jean Dujardin, tels que détaillés ci-dessus.
- ☞ D'autoriser M. le Maire à signer tous documents nécessaires à la présente décision.

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20231010-336-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 11/10/2023



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD